

# (fenêtres) (sur cours)



octobre-novembre 2004

## iufm

### édito

Vous venez d'effectuer vos premiers stages, de découvrir ou redécouvrir l'école, ses rythmes et ses rites, les élèves et les collègues ! Porteurs d'interrogations multiples sur le métier, vous vous demandez sans doute comment la formation pourra y répondre...

Comment faire réussir tous les élèves, comment gérer le groupe classe, les apprentissages, l'hétérogénéité ?

Vous avez pris la mesure de la complexité du métier, êtes déjà sensibles à la réussite de tous les élèves et partagez, sans doute, nos ambitions pour l'école.

C'est ensemble, étudiants, stagiaires et formateurs que nous ferons évoluer la formation pour qu'elle prenne mieux en compte vos besoins. Le SNUipp (syndicat national des instituteurs et professeurs des écoles) fait le pari que c'est possible.

Se faire entendre, c'est possible, utile et indispensable, dès cette année, en participant nombreux à l'élection des représentants aux CA et CSP des IUFM.

Alors tous aux urnes...



## Élections IUFM

## Votez pour les listes FSU

## Notre enquête : Comment gérer l'hétérogénéité des élèves ?

## Vers une nouvelle loi d'orientation

Suite du Grand Débat sur l'École, le rapport de la commission Thélot va bientôt être rendu public pour préparer la nouvelle loi d'orientation. Une version provisoire a été publiée dans la presse et permet d'avoir une idée des grandes lignes qui s'y dégagent.

En matière de formation la commission semble bien avoir entendu que se pose un problème de durée et qu'il faut retravailler la dimension de construction de pratiques professionnelles. Pour autant les propositions qu'on y trouve ne sauraient nous satisfaire !

En effet, l'affichage d'une formation sur 2 ans, loin de correspondre à une amélioration, traduit en fait d'une part une volonté de réduire le nombre d'heures en IUFM (360h pour les 2 années contre 450 sur la seule PE2 actuellement) et d'autre part l'utilisation des stagiaires comme moyens supplémentaires. Par ailleurs, si les Maîtres Formateurs jouent à nos yeux un rôle essentiel dans la formation, c'est dans une dynamique où leur apport s'inscrit au sein d'échanges

dans des équipes pluri-catégorielles. Leur regard de praticien ne peut suffire à l'élaboration de la professionnalité. Définissant le métier d'enseignant comme un métier de conception à haute responsabilité sociale, il nous apparaît clairement que les tentatives pour supprimer la PE1, revenir à un concours de culture générale, réduire la formation à un apprentissage sur le terrain, visent davantage à faire des économies sur la formation des maîtres plutôt que de chercher à améliorer les dispositifs. Sans présager de ce que sera la version définitive du rapport, ni de ce qu'en fera le ministre à l'heure de l'élaboration d'une nouvelle loi d'orientation pour l'école, soyons attentifs : à travers la conception de la formation, c'est la conception du métier qui est en cause. Le SNUipp défend pour sa part l'ambition que porte l'ensemble de la profession pour l'école et continuera à réfléchir avec vous comme avec les chercheurs qui y travaillent et à rechercher le mieux.

## Budget de radin !

985 postes supplémentaires (dont 300 à Mayotte) alors que 51 100 élèves supplémentaires sont attendus. Un poste pour 70 élèves ! L'an dernier, le budget 2004, qui ne répondait déjà pas aux besoins, prévoyait pourtant 1 460 postes pour 53 700 élèves supplémentaires.

C'est une nouvelle dégradation des conditions d'accueil des élèves. Au moment où les départs à la retraite s'accroissent nous réclamons : une augmentation significative des postes au concours et une programmation ambitieuse pluriannuelle des recrutements.

Signez et faites signer la pétition « + de profs / - d'échecs » du SNUipp et des autres syndicats de la FSU.



## Sommaire

octobre-novembre 2004

Enquête : Face à l'hétérogénéité, que faire p 4

Dans le vif du métier p 7

Rencontre avec

Françoise Lorcerie p 7

Vers une nouvelle loi d'orientation p 2

Élections IUFM mode

d'emploi p 3

Infos service p 6

Enfants soldats p 8

Fenêtres sur Cours IUFM est une publication du SNUipp Secteur IUFM 128, Bd Blanqui 75013 Paris 01 44 08 69 30 www.snuipp.fr Maquette B.Kozole

## Carton rouge

Le 6 Octobre les syndicats de l'éducation, les associations de parents d'élèves et de lycéens ont lancé une opération « carton rouge au budget 2005 ». Signatures, conférences de presse publiques devant les préfetures ou les inspections académiques à Rodez ou à Bourges, rassemblements à Guingamp ou à Chartres, manifestations à Nice ou à Marseille, interventions sur les marchés à Paris, dans la Vienne ou dans la Somme, urnes placées à la porte des établissements... A Lyon les personnels et les parents étaient invités à revêtir l'habit d'arbitre avec short, maillot noir et sifflet.

Tous ont témoigné du refus des propositions de budget pour l'année scolaire 2004-2005. Répondre aux besoins de transformation de l'école, dégager du temps pour le travail en équipe et pour mieux prendre en charge les élèves en difficulté une meilleure individualisation de l'enseignement, développer la formation des enseignants appellent d'autres mesures budgétaires. Le SNUipp appelle les enseignants des écoles à faire signer massivement le « carton rouge » qui sera déposé en délégation auprès du Premier Ministre.

**CARTON ROUGE**

## Débuts de carrière

Toutefois, les débuts de carrière seraient concernés par les récentes mesures budgétaires. Une enveloppe de 34 millions d'euros est inscrite au budget. Deux possibilités ont été discutées : une prime d'installation équivalente à 1000 € par personne (achat de matériel informatique et pédagogique ou aide au logement) ou une accélération de passages d'échelon lors des premières années d'enseignement. Pour l'heure, le choix n'est pas encore arrêté. Le ministère a annoncé une consultation des organisations syndicales.

## Forum social européen

Après Paris-Dt Denis l'an dernier, le Forum social Européen se déroule cette année à Londres du 14 au 17 octobre. Au cours de ces rencontres, auxquelles participera notamment la FSU, les débats portent sur des propositions alternatives sociales et économiques face aux offensives libérales pour « une Europe de la paix, sociale, solidaire, démocratique et féministe ». Renseignements sur [www.fse.org](http://www.fse.org).



## Élections IUFM

# Attention, bientôt on vote !

*Chaque année, ça recommence ! Il vous faut élire vos représentants au Conseil d'administration et au Conseil scientifique et pédagogique. En quelques mots nous vous rappelons les fonctions de ces deux assemblées, où siègent des représentants des «usa-*

*gers» (vous), des représentants des personnels et de l'administration. Si cela ne saute pas aux yeux de prime abord, leur rôle est loin d'être négligeable. Il est donc important que chacun d'entre vous s'exprime à cette occasion.*

### Transformer l'école... ça commence à l'IUFM

C'est pourquoi il est important de veiller à la qualité de la formation. Cela suppose de l'améliorer et de la transformer, notamment par une meilleure articulation théorie-pratique (un meilleur accompagnement et suivi des stages...), par l'apprentissage du travail en équipe, par l'amélioration de l'évaluation et de la validation qui devraient être plus transparentes et formatives, et par une entrée progressive dans le métier. Rapidement résumées, ces propositions, le SNUipp les a élaborées au cours de ces dernières années avec vos prédécesseurs dans les IUFM. Elles ont été portées par leurs représentants dans les CA et CSP. Mais il reste beaucoup à faire, notamment pour améliorer au quotidien les conditions d'étude et de travail. Pour tout cela vous avez besoin d'élu(e)s efficaces qui partagent vos préoccupations et qui peuvent s'appuyer sur un lien fort avec la profession.

### Voter pour la FSU...

Le SNUipp-FSU est devenue syndicat majoritaire en quelques années dans les écoles (près de 44% aux dernières élections professionnelles), parce qu'une majorité d'enseignants se reconnaît dans ses propositions pour la défense des personnels et pour la transformation de l'école et du métier. Nos principes sont simples : unité d'action, chaque fois que possible, transparence, pluralité, démocratie... Dans les IUFM aussi, le SNUipp et la FSU sont majoritaires. L'an dernier, nos listes ont obtenu 51,2% (49,5% en 2002). Le syndicalisme enseignant a un rôle essentiel. L'essor d'une scolarisation massive, depuis plusieurs années, n'aurait pas été possible sans le volontarisme des enseignants et des mobilisations syndicales importantes. De même l'introduction du paritarisme a permis une gestion plus équitable et transparente avec des critères clairs et connus de tous, sous le contrôle des enseignants eux mêmes.

### Qui fait quoi ?

Le Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) est une instance composée notamment de représentants des formateurs et des « usagers » (étudiants et stagiaires). Elle est chargée de faire des propositions pour votre formation et de définir les besoins que cela implique : contenus de formation, validations, frais de déplacement. Ces propositions seront soumises au vote en CA.

Le Conseil d'Administration (CA) est le lieu où sont discutés et sont votés nombre de sujets importants pour votre année de formation : budget, nombre de formateurs, leur profil, nombre d'admis en PE1, nature des tests, barèmes d'entrée, contenus de la formation...

Dans quelques IUFM, il existe également un Conseil de centre, qui gère la vie de l'antenne départementale et contribue aux décisions relatives à l'organisation pédagogique, la qualité de vie et de travail des différents personnels (étudiants, stagiaires, personnel ATOSS, formateurs...).  
Attention : les votes pour le CA/CSP et le conseil de centre sont séparés.

### Qui vote ?

Tous les étudiants et stagiaires de l'IUFM (PE1, PE2, PLC, CPE...).

### Comment ?

Les modalités de vote diffèrent d'un IUFM à l'autre : par correspondance (attention à la date limite) et/ou un vote physique à l'IUFM.

La FSU présentera des listes communes académiques SNUipp (premier degré), SNES (second degré), SNEP (éducation physique) et SNUEP (enseignement professionnel).



## « J'aurais voulu continuer ! »

Anne-Marie Debroye  
PE élue l'an dernier au CA  
de l'IUFM de Rennes



« En siégeant, j'ai découvert les coulisses de l'IUFM. Il faut parfois décoder le langage de certains administrateurs, mais les militants de la FSU m'y ont aidé. Ce n'est pas toujours évident d'intervenir dans le débat. Par contre, j'ai pu constater les répercussions de nos actions. Par exemple, la filière EPS avait été supprimée sur Vannes. Tous les stagiaires pensaient qu'une action serait inefficace, étant

donnée la réputation de fermeté du recteur. Mais nous avons décidé de boycotter un CA, et le recteur est revenu sur sa décision. Cette victoire concrète nous encourage, et prouve l'utilité des syndicats dans les instances. Pour les PE, j'ai servi d'intermédiaire entre les stagiaires et le CA de l'IUFM. J'ai notamment pointé les manques d'harmonisation des jurys et des

critères d'évaluation entre les sites, ou les dysfonctionnements des oraux (manque d'explications envers les stagiaires, pas de rapports écrits...). Des pistes d'aménagement sont actuellement en cours. J'aurais voulu continuer cette expérience, c'est frustrant, au moment où on comprend vraiment le fonctionnement, le mandat s'arrête. »

# Hétérogènes que faire ?

**E**n classe, on est tous confronté à ces élèves qui sont plus lents que les autres, à ceux qui rêvent, à ceux qui n'arrivent pas à écrire, à ceux qui se font oublier ou qui évitent de se mettre au travail, à ceux que l'échec rend agressifs et à ceux qui deviennent excessivement timides... et aux rapides, ceux qui ont fini avant qu'on ait dit de commencer, et pour qui il faut prévoir davantage. Pour gérer tout ce petit monde, qui n'a lorgné du côté des coloriages magiques, des mots croisés thématiques ou de mandalas savamment géométriques... avec le verdict des puristes « *ne pas faire de l'occupationnel !* De l'organisation du travail en groupes hétérogènes à celles en groupes de besoin, du tutorat dans la classe au décloisonnement interclasses, de la différenciation par la quantité à celle par la forme de travail, les idées ne manquent pas, et les stagiaires sont demandeurs et innovants. Même si la mise en place est souvent difficile du fait du manque d'expérience, des effectifs, du manque d'outils sur lesquels s'appuyer, et des difficultés à gérer les relations...

Nommées sur des classes à cours multiples en écoles rurales, Catherine et Mathilde doivent gérer plusieurs niveaux. « *C'est énormément de travail de préparation mais ça tourne, tout le monde a du travail* », dit Catherine qui s'occupe du cycle 2. « *Mes préparations sont minutées* », l'organisation ne supporte aucune péripétie, notamment qu'un élève reste en difficulté et qu'il faille s'occuper de lui plus longtemps que prévu. Mathilde, pour le cycle 3 a « *tenu à individualiser le travail, car l'effectif réduit permet que chacun avance à son rythme* ». Mais cela n'est pas toujours facile, et le choix des outils est important. Ainsi, pour elle, les fichiers auto-correctifs peuvent « *avoir un effet pervers s'ils amènent les enfants à faire la course en baclant le travail* ». Le choix de la différenciation n'est pas toujours la solution pour mettre les élèves en situation de réussite. Ainsi, Carine a choisi de mener un projet d'écriture de roman policier avec ses élèves de CM1. En dictant leurs propositions à leurs copains, deux enfants non lecteurs ont pu être actifs dans l'élaboration de l'intrigue et ils ont progressé dans leurs rapports à l'écrit. « *Ils ont trouvé une raison de rentrer dans les apprentis-*



*sages, se sont sentis valorisés* », ont regagné une estime d'eux-même sans laquelle ils ne pouvaient plus avancer. Quelle que soit la classe, lors des stages en responsabilité les difficultés sont concrètes : « *Comment faire avec les élèves les plus lents qui ne finissent jamais de copier la trace écrite ?* » demande Karim. « *Vais-je lui copier moi-même au risque de l'encourager dans cette voie, doit-il finir pendant la récréation, lui donner des copies pour l'entraîner à aller plus vite, le chronométrer, demander de finir à la maison, fixer des contrats ? Mais chaque choix a des limites !* » La gestion des plus rapides n'est pas plus facile : si Viviane y répond en proposant une fiche d'activités autonomes pour la semaine, d'autres optent pour le fichier d'activités relais au fond de la classe, la lecture libre ou la préparation de fiches de lecture à présenter aux autres... Différencier par la quantité ou la forme de travail, par la part d'autonomie, mais aussi réunir dans des projets communs et la construction collective de compétences... Autant de réponses que de situations, avec, en toile de fond, l'idée qu'il faut d'abord éviter qu'un élève ne s'installe de façon durable dans l'échec !

## Chacun son rythme ?

## Garder de la place pour le changement

### 3 questions à Martine FRUGIER

psychologue  
scolaire  
en Haute-Vienne.

#### *La rapidité dans le travail est-elle une question d'intelligence ?*

Devant la difficulté à définir l'intelligence, on entend souvent par là les capacités d'adaptation. On va parler de styles cognitifs, dont certains coïncident mieux que d'autres aux attentes de l'école. Les compétences intellectuelles d'un enfant ne sont pas toujours au même niveau dans tous les domaines. D'autres facteurs interviennent : désir de grandir ou immaturité, rapport aux savoirs, et surtout la

confiance en soi dans ses capacités d'apprentissage. Certains enfants ont besoin de plus de temps pour réorganiser leurs connaissances, construire des représentations mentales. Les déficits intellectuels s'expriment, eux, plutôt en terme de blocage.

#### *Quelles sont les erreurs relationnelles à ne pas commettre en classe ?*

Ne pas enfermer chaque élève dans une représentation, garder de la place



# Enquête

## Christine

### Première année d'exercice

Christine a été nommée sur une classe unique de cycle 3 dans un petit village de la Creuse.  
« Comme souvent, il n'y pas 3 mais bien 4 ou 5 niveaux différents ». Elle peut donc laisser certains élèves naviguer d'un niveau à l'autre selon les disciplines. Cette hétérogénéité nécessite aussi une préparation de fiches individuelles. Le reste du temps, les plus grands travaillent en autonomie pour qu'elle s'occupe des CE2. « Je n'ose pas me plaindre, ce n'est rien comparé à mes collègues T1 des alentours en classe unique qui ont jusqu'à 6 niveaux avec en prime la direction ». C'est pourquoi la demande d'une formation sur les classes à plusieurs niveaux est très forte en PE2. «... 3 heures de formation avec analyse d'une vidéo et pour toute conclusion : les écueils à éviter, comme délaisser un niveau pour les autres... » en effet c'est un peu court. Rien sur les problèmes de gestion de classe. Les conseillers pédagogiques doivent venir trois fois dans l'année et se tiennent à leur disposition en cas de problème.

pour le changement. Privilégier le groupe, la différenciation ne doit pas arriver à l'individualisation : l'enfant doit pouvoir s'appuyer sur ses pairs. Il ne faut pas non plus créer une dépendance à l'adulte,

#### Comment qualifier la spécificité des classes à cours multiples ?

L'hétérogénéité y est institutionnelle, définie par les programmes. Parfois, ça peut aider à gérer les individus, c'est une question de pédagogie. Mais quelle que soit la classe l'hétérogénéité est obligatoire : l'homogénéité est un leurre !



## Laisser du temps

*Se libérer de certaines contraintes pour mieux répondre aux besoins des élèves.*

« Les débutants s'imposent énormément de contraintes, qui finissent par les mettre en difficulté », nous dit Philippe, conseiller pédagogique en observant une T1 lors d'une séance de mathématiques en cycle 3. Ainsi, une des priorités de la jeune enseignante est « d'avancer dans le programme » et de « donner du contenu à chaque séance », alors que les élèves ont besoin de temps pour construire un apprentissage et l'assimiler. Du coup, les difficultés auxquelles les élèves font face, monopolisent son attention, et elle a du mal à gérer le reste de la classe dont l'organisation minutée ne supporte pas l'imprévu. Philippe conseille d'alterner les temps de présentation des exercices différenciés (ces temps trop courts se réduisent souvent à s'assurer que tout le monde a une feuille ou la bonne page du livre), les temps de travail autonome minutés, les corrections et l'aide aux retardataires. « Il faut que les débutants puissent se libérer et se permettre des activités plus ouvertes et ménager aux enfants plus de temps d'apprentissage, peut-être moins formels mais dont ils ont besoin. On peut se sim-

plifier la mise en œuvre ». Il propose d'explorer différentes pistes. Composer des groupes de compétences plutôt que des groupes d'âge sur une classe à cours multiples. Proposer des situations de départ identiques pour différencier ensuite dans le déroulement (nombres plus grands, problèmes plus complexes...) avec un retour collectif pour la synthèse ou la correction. « Il faut penser à laisser un groupe en autonomie afin de s'octroyer du temps pour les autres (on inversera à la prochaine séance) ». « Mais on ne me l'avait pas dit à l'IUFM » déplore la jeune titulaire... Pourtant ces conseils ont pu être donnés en PE2, mais c'est seulement confronté aux élèves au fil des jours que ces préoccupations deviennent prégnantes. De plus, tout ne peut pas être acquis en quelques mois et c'est pourquoi un accompagnement à l'entrée dans le métier est essentiel. Cette dimension professionnelle pourrait y être travaillée de façon plus opérationnelle qu'en formation initiale : travail avec les RASED\*, spécificité des ZEP, psychologie de l'enfant, travail en équipe, diversité des difficultés scolaires...

\* Les RASED (réseaux d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté), sont composés de psychologues scolaires et de maîtres spécialisés chargés des aides rééducatives ou pédagogiques.

## Point de vue

*Pour le SNUipp, la formation, notamment initiale est un levier pour transformer l'école. Elle doit permettre de construire des gestes professionnels efficaces et adaptés, et doit mieux répondre aux besoins des débutants. En PE2, apprendre à gérer l'hétérogénéité nécessite plus de temps d'observation et d'analyse de ce qui se fait dans les classes. De même, lors de la première année d'exercice, un service en alternance (mi-temps en classe, mi-temps en formation) permettrait de consolider sa propre pratique. Cela suppose aussi plus de formateurs pour mieux aider les débutants, rompre avec un exercice solitaire du métier, avoir plus de temps de concertation, en articulant le travail avec les équipes des RASED. À ce sujet, une augmentation du nombre de postes spécialisés permettrait pour tous les enseignants de disposer de l'aide nécessaire au sein de l'école.*

## Sorties scolaires

Les enseignants sont responsables des élèves de leurs classes, depuis l'accueil dix minutes avant le début de la classe jusqu'à la sortie. Il en est de même durant toute la durée des sorties scolaires.

### Dois-je demander une autorisation pour chaque sortie ?

Il existe 3 catégories de sorties : régulières, occasionnelles et avec nuitées. À chacune correspond un type d'autorisation. Les sorties régulières et occasionnelles doivent être autorisées par le directeur de l'école, les sorties avec nuitées nécessitent l'autorisation de l'Inspecteur d'Académie.

### Est-ce que je peux aller seul(e) au gymnase municipal avec mes élèves de CE1 ?

Oui, à l'école élémentaire, vous pouvez y aller seul(e) avec votre classe à condition

que la sortie ne dépasse pas la demi-journée et que vous n'utilisiez pas un transport public régulier. En maternelle, vous devez au moins être accompagné(e) d'un adulte.

### Et pour les autres sorties sans nuitée ?

Pour toute sortie autre qu'à proximité, il y a un taux d'encadrement minimum. Pour une sortie occasionnelle sans nuitée, il faut :

- *en élémentaire*, être au moins 2 (l'enseignant de la classe + un adulte). Au delà de 30 élèves, il faut un adulte supplémentaire pour 15.
- *en maternelle* : au moins 2 pour 16 élèves, + un adulte pour 8 élèves supplémentaires.

Toutes ces informations sont dans le « *Kisaitou* » ou dans le guide pratique « *sécurité responsabilité* » édités par le SNUipp.

## En bref

### Accidents du travail

Un accident peut être considéré comme un accident du travail, s'il vous arrive durant le trajet entre votre domicile et votre école ou pendant votre temps de travail. Cela s'applique aussi aux enseignants présents dans l'école hors temps scolaire. Il faut rédiger alors immédiatement un rapport d'accident adressé à l'EN. Il mentionnera les circonstances et témoignages. Seront joints le certificat médical initial (de moins de 24h) établi par un médecin, les constats de police pour les accidents de la circulation, les notes de frais. Vous devrez apporter la preuve de la relation entre l'accident et le travail. Il convient ensuite de contacter l'inspection académique pour la procédure à suivre (médecin expert...). La déclaration doit être faite dans les 48 heures.

Dans tous les cas, si vous rencontrez un problème : n'hésitez pas à contacter le SNUipp sans tarder.

## Les services auxiliaires

Si, antérieurement à votre recrutement, vous avez effectué des services à temps complet ou à temps partiel dans l'une des trois fonctions publiques, vous pouvez les faire valider sous certaines conditions.

### Comment procéder ?

Dès votre titularisation, faites en la demande auprès de l'Inspection Académique. Cette validation doit être demandée par l'intéressé dans les deux années suivant sa titularisation. Il vous sera alors proposé un rachat des points retraite correspondant à ces périodes.

Les services validés entrent alors dans le calcul du droit à pension, et certains seulement, dans l'ancienneté générale de service (généralement les services d'enseignement).

Pensez à demander, dès maintenant, un état de service auprès de votre précédente administration.

Attention, certains départements anticipent cette validation pour calculer votre barème pour les affectations. Pour le savoir et en connaître les modalités, contacter le SNUipp.



## Fonction publique ce que disent les textes

### La fonction publique : qu'est-ce que c'est ?

Il y a 3 fonctions publiques : la fonction publique d'Etat (qui vous emploie), la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière. Nous sommes dans la fonction publique d'Etat.

### Son rôle ?

La Fonction Publique en Française est spécifique : l'intérêt général, l'accès égal de tous aux services publics, la continuité du service public et la neutralité des fonctionnaires la caractérisent. Pour cela, un statut fixe vos droits et vos devoirs. Les relations entre l'employeur (l'Etat) et l'employé (le fonctionnaire) sont régies par des textes législatifs et réglementaires.

### Vos obligations ?

Consacrer votre activité pro-

fessionnelle aux tâches qui vous sont confiées, observer l'obligation de réserve (à l'égard de l'administration et des élèves) et vous conformer aux instructions de votre supérieur hiérarchique, tant qu'elles restent dans le cadre réglementaire. Vous êtes nommé(e) sur un emploi comme représentant(e) de l'Etat pour satisfaire aux missions de celui-ci. Vous êtes donc tenu(e) à la neutralité et en particulier à l'impartialité.

### Vos droits ?

Garantie de la liberté d'opinion, protection dans vos fonctions (menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages...) et contre toute discrimination. En tant que fonctionnaire, vous bénéficiez des droits syndicaux (grève, manifestation, stages syndicaux).

## Enseigner à l'étranger

### Quelles possibilités ?

Ce n'est qu'un an après la titularisation que l'on peut obtenir un détachement. Avant, la seule possibilité reste donc la « mise en disponibilité » soumise à l'accord de l'Inspecteur d'Académie avec des conséquences sur le déroulement de carrière (renseignez-vous avant toute décision).

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) est le plus important réseau d'établissements français à l'étranger (environ 6000 personnels du 1er degré, dont 450 expatriés, 1500 résidents et plus de 4000 recrutés locaux).

Les expatriés sont recrutés hors du pays d'affectation. Le contrat est limité à 3 ans, renouvelable une fois dans le même pays. Les personnels sont en position de détachement. Le contrat expatrié est le plus avantageux mais les PE2 ne peuvent pas y prétendre puisqu'il faut être titulaire depuis au moins 3 ans, être directeur, maître formateur ou conseiller pédagogique. Les résidents sont des titulaires établis dans le pays depuis au moins 3 mois. Le recrutement est local. La situation financière est moins avantageuse que celle des expatriés, bien qu'il y ait des améliorations depuis septembre 2000. La Mission Laïque française est une association, loi 1901. 40 postes environ chaque année. Le Ministère des Affaires Etrangères emploie environ 750 enseignants du 1er degré dans les Alliances françaises, centres et instituts culturels. La coopération (recrutement essentiellement composé d'enseignants spécialisés, mais quelques postes au Sénégal et au Gabon).

Le Snuipp édite un guide spécial enseigner à l'étranger. Commandes à : SNUipp-hors de France, 128 bd Blanqui 75013 PARIS, ou vous le procurer gratuitement auprès du SNUipp dans votre département.



## Question métier

*Le racisme et l'antisémitisme sont revenus sur le devant de la scène de manière souvent violente au cours des derniers mois. L'école n'est pas épargnée. Nous avons interrogé Françoise Lorcerie sur le sujet.*

### « Nous vivons dans nos classes une sorte de concentré du monde »

*Où commencent les actes de racisme ?*

L'acte raciste est défini par l'intention de nuire à quelqu'un, de l'abaisser du fait de sa race. C'est l'intention qui anime l'acte, qui le rend raciste. Les catégories socio-physiques des 'adultes' doivent donc être intériorisées pour qu'il y ait un acte raciste, mais c'est rarement le cas chez l'enfant.

*Comment expliquer les comportements racistes d'enfants de moins de 10 ans, et comment situer les actions pour y remédier ?*

Les comportements racistes chez de jeunes enfants sont peu probables. Leur conduite morale n'est pas stable, il s'agit plutôt d'imitations de propos racistes associées à des conduites agressives. Les propos que l'enfant ressent comme vaguement interdits, grossiers ou impolis, font écho à ce qu'il aura pu entendre chez des adultes, mais ils ne sont pas forcément animés par une intention raciste.

Il faut cependant relever de tels propos, les interdire, rappeler les règles de civilité et les expliquer dans une classe. Il est utile alors de donner la parole, notamment à la victime " racisée " pour qu'elle verbalise en présence des autres, et qu'elle ait la reconnaissance du maître et des autres élèves de ce qui a été vécu comme une injustice. Cette oralisation informe le maître du niveau de perception, de compréhension des enfants sur les questions de racisme, et elle donne des pistes pour d'autres formes de travail sur la question.

*Peut-on commencer l'éducation au non racisme dès l'école primaire ?*

Certainement, car l'éducation au 'non racisme' ne se réduit pas à 'l'éducation contre le racisme' proprement dite,

elle est plus large. Elle couvre les savoirs, les dispositions favorables à une vie sociale harmonieuse dans une société de plus en plus ouverte à différents groupes culturels ou ethniques. Nous vivons dans nos classes une sorte de concentré du monde !

Il faut sensibiliser les élèves aux diversités de langages, de pratiques et de vie, sans les fétichiser. Les programmes scolaires évoquent d'ailleurs la pluralité et l'ouverture sur le monde. Il faut donc accoutumer, apprivoiser et intéresser les élèves à cette pluralité des cultures et des civilisations du monde.

*À partir de quels supports ou comportements peut-on sensibiliser les élèves en classe ?*

Outre les aspects cognitifs qu'on vient d'évoquer, l'enseignant peut se concentrer sur le plan des attitudes qui favorisent le vivre ensemble, la 'convivance' comme disent les Québécois. Par exemple, mettre en œuvre des règles de vie de classe et des pratiques qui instaurent un climat de mutualité, de respect, d'entraide, et notamment l'écoute de l'autre (par l'échange coopératif, la pratique du théâtre...). Ces attitudes quotidiennes sont importantes pour éloigner les enfants du passage à l'acte et ancrer chez eux des émotions liées au sentiment d'être reconnu comme une personne.

L'accueil amical des parents, qui, eux, ont conscience du racisme, me semble également primordial. La communication courtoise, notamment avec les familles ethniciées, symbolise publiquement aux yeux des enfants une relation équitable. Vis-à-vis des parents racistes, ce type d'accueil peut seul permettre ensuite, en cas de besoin, de parler avec eux de leur attitude.

## Dans le vif du métier...

Cédric Pusset,  
premier poste en Corrèze

*« Je ne savais même pas que ce type d'établissement existait »*

Cédric a été recruté sur Liste complémentaire, la veille de la rentrée, et affecté sur un poste à l'EREA\* de Mémac. *« Je ne savais même pas que ce type d'établissement existait, lorsque j'ai passé le concours . À mon arrivée, c'est l'éducateur principal qui a défini ma mission »*. C'est donc sur un poste d'éducateur en internat qu'il a fait sa première rentrée. *« Rien à voir avec l'idée que je me faisais du métier ... Mon rôle est d'encadrer un public d'adolescents entre 12 et 20 ans en grande difficulté scolaire, les tâches d'enseignement étant assurées par les enseignants recrutés sur l'externat »*. Cédric encadre les repas du midi et du soir, le goûter, la douche, participe à l'aide aux devoirs et à quelques activités péri-éducatives : découverte nature, loisirs sportifs... Il a aussi la responsabilité de surveiller les dortoirs 2 nuits par semaine. *« Je dois louer une chambre sur place pour 45 euros par mois, mais en contrepartie, je m'intègre dans une équipe très soudée, et je suis en week-end du jeudi au lundi soir ! »*. Cédric regrette simplement que son expérience de « pion » et d'animateur de colonies lui soient aujourd'hui plus utiles que sa première année de formation au professorat des écoles. *« Finalement, c'est une expérience que je souhaiterais réitérer... mais tôt ou tard je retournerai vers mon premier choix : enseigner dans une*

*classe ».*  
\*établissement régional d'enseignement adapté

Françoise  
LORCERIE

Chargée de  
recherche au CNRS

auteure de  
« L'école et le  
défi ethnique »  
ESF 2003

voir aussi,  
« Les cahiers  
pédagogiques »  
n° 419, décembre  
2003 ( numéro  
spécial : l'école et  
la pluralité  
ethnique)

# Enfants qu'on assassine...!

L'unicef France lance une pétition pour démobiliser les enfants soldats.



*Aujourd'hui, 300 000 enfants soldats interviennent dans plus de 30 conflits armés en cours dans le monde. Utilisés comme combattants auxiliaires ou comme esclaves sexuels, ils sont aussi les plus vulnérables et ne bénéficient d'aucune protection.*

Le SNUipp s'est associé à l'UNICEF, organisation des Nations Unies pour la protection des droits des enfants, pour le lancement d'une campagne de sensibilisation des opinions publiques et de pression sur les autorités nationales et internationales au sujet des enfants soldats. Cette campagne comporte une pétition qui sera adressée au Secrétaire général des Nations Unies et au gouvernement français.

Elle a pour objectif de faire voter par le Conseil de sécurité l'application de résolutions (les résolutions 1379 et 1460) prévoyant notamment d'inclure la situation des enfants dans toutes les négociations de paix et des programmes de réhabilitation des enfants traumatisés, ainsi que les sanctions

qui en découlent.

De fait, on compte aujourd'hui 300 000 enfants soldats impliqués dans plus de 30 conflits à travers le monde. Manipulés, trompés, drogués, ils sont utilisés pour accomplir toutes les basses besognes et sont les acteurs et les victimes de ces conflits qui ravagent la planète. A la fin des hostilités, exclus du système scolaire et professionnel, ces enfants n'ont que peu de chances de se réinsérer dans la société.

Pour faire face à cette situation, l'UNICEF a mis en place et développe des programmes de démobilisation et de réhabilitation pour ces enfants. Pour en savoir plus, consultez le site de l'Unicef, [www.unicef.fr](http://www.unicef.fr).

LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



► N° Indigo 0 825 33 30 30

0,15 € TTC/min

- ✓ Une offre claire et sans surprise.
- ✓ Des crédits, des assurances et des services bancaires spécifiques.
- ✓ Un personnel compétent qui vous conseille dans votre Caisse, par courriel ou par téléphone.
- ✓ Une éthique mutualiste authentique.

**Crédit  Mutuel**  
**Enseignant**  
[www.cme.creditmutuel.fr](http://www.cme.creditmutuel.fr)

Besançon, Chalon-sur-Saône, Chambéry, Charleville, Clermont Ferrand, Colmar, Dijon, Epinal, Grenoble, Limoges, Lyon, Marseille, Martinique, Metz, Mézières, Mulhouse, Nancy, Nantes, Paris Haussmann, Paris Quartier Latin, Poitiers, Reims, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Versailles.